



Conseil de sécurité

Distr. générale
21 juillet 2021

Original : français

Lettre datée du 15 juillet 2021, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Présidente du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions [1267 \(1999\)](#), [1989 \(2011\)](#) et [2253 \(2015\)](#) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le vingt-huitième rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions [1526 \(2004\)](#) et [2253 \(2015\)](#), qui a été présenté au Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions [1267 \(1999\)](#), [1989 \(2011\)](#) et [2253 \(2015\)](#) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés, conformément au paragraphe a) de l'annexe I de la résolution [2368 \(2017\)](#).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir porter le texte du rapport ci-joint à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire distribuer comme document du Conseil.

La Présidente du Comité du Conseil de sécurité
faisant suite aux résolutions [1267 \(1999\)](#), [1989 \(2011\)](#)
et [2253 \(2015\)](#) concernant l'État islamique d'Iraq
et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes,
groupes, entreprises et entités qui leur sont associés
(Signé) Trine **Heimerback**



[Original : anglais]

Lettre datée du 25 juin 2021, adressée à la Présidente du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions [1267 \(1999\)](#), [1989 \(2011\)](#) et [2253 \(2015\)](#) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés, par l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions, en application des dispositions du paragraphe a) de l'annexe I de la résolution [2368 \(2017\)](#)

J'ai l'honneur de me référer au paragraphe a) de l'annexe I de la résolution [2368 \(2017\)](#), dans lequel le Conseil de sécurité a demandé à l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions de présenter par écrit, au Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions [1267 \(1999\)](#), [1989 \(2011\)](#) et [2253 \(2015\)](#) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés, des rapports complets et indépendants, tous les six mois, le premier le 31 décembre 2017 au plus tard.

Je vous prie donc de bien vouloir trouver ci-joint le vingt-huitième rapport de l'Équipe de surveillance, en application des dispositions de l'annexe I de la résolution [2368 \(2017\)](#). L'Équipe de surveillance précise que le document de référence est l'original anglais.

Le Coordonnateur de l'Équipe d'appui
analytique et de surveillance des sanctions
(*Signé*) Edmund **Fitton-Brown**

Vingt-huitième rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions présenté en application de la résolution 2368 (2017) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes et entités qui leur sont associées

Résumé

Le premier semestre de 2021 a été marqué par la continuité s'agissant de la nature et de l'origine des menaces liées à l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), Al-Qaida et leurs affiliés, ainsi que par la montée des menaces dans certaines régions, notamment dans certaines parties de l'Afrique de l'Ouest et de l'Est, où les affiliés des deux groupes peuvent se targuer d'avoir gagné des partisans et des territoires, et d'avoir renforcé leurs capacités en matière de collecte de fonds et d'armement, par exemple grâce à l'utilisation de drones. La situation en Europe et dans d'autres zones exemptes de conflits est contrastée : les fermetures provoquées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ont ralenti les mouvements et les rassemblements de personnes tout en augmentant le risque de radicalisation en ligne.

En Iraq et en République arabe syrienne, principale zone de conflit de l'EIIL, le groupe a pris la forme d'une insurrection aujourd'hui bien ancrée, exploitant les failles des autorités locales chargées d'assurer la sécurité pour trouver des zones refuges et ciblant les forces engagées dans les opérations de lutte contre l'EIIL. Les attentats perpétrés à Bagdad en janvier et en avril 2021 soulignent la résilience du groupe malgré la forte pression antiterroriste exercée par les autorités iraqiennes. Des groupes se réclamant d'Al-Qaida ont toujours la mainmise sur la région d'Edleb, dans le nord-ouest de la République arabe syrienne, où se trouvent plus de 10 000 combattants terroristes. Malgré le nombre limité de déplacements de combattants terroristes étrangers de cette région vers d'autres zones de conflit, les États Membres sont préoccupés par l'éventualité de tels mouvements, en particulier vers l'Afghanistan, si l'environnement de ce pays devient plus hospitalier pour l'EIIL ou les groupes se réclamant d'Al-Qaida.

En Asie centrale, en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est, les affiliés de l'EIIL et d'Al-Qaida continuent d'opérer malgré la perte de dirigeants clés dans certains cas et la pression constante des forces de sécurité. Le statut du chef d'Al-Qaida, Ayman al-Zawahiri, est inconnu. S'il est en vie, plusieurs États Membres estiment qu'il est malade, ce qui pose un grave problème de commandement à Al-Qaida.

Les conditions de vie des résidents des centres pour personnes déplacées en République arabe syrienne restent calamiteuses et continuent de susciter des préoccupations en ce qui concerne la radicalisation et les risques qu'elle engendre pour les mineurs. Le rapatriement des familles de combattants terroristes étrangers reste une question à laquelle la communauté internationale a mis du temps à s'atteler.

D'après les estimations, le montant des fonds auxquels l'EIIL est censé pouvoir accéder facilement serait passé de plusieurs centaines de millions de dollars à 25 à 50 millions de dollars, laissant au groupe des ressources substantielles. Les intermédiaires financiers du terrorisme en République arabe syrienne, en Iraq et dans les États voisins continuent d'opérer en dépit des efforts internationaux visant à localiser et éliminer leurs activités par la pression des sanctions.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Aperçu et évolution de la menace	5
II. Évolution de la situation par région	6
A. Afrique	6
B. L'Iraq et le Levant	11
C. Péninsule arabique	14
D. Europe	14
E. Asie	15
III. Étude d'impact	19
A. Résolutions 2199 (2015) et 2462 (2019) sur le financement du terrorisme	19
B. Résolution 2347 (2017) sur le patrimoine culturel	21
C. Résolution 2396 (2017) sur les combattants terroristes étrangers, les revenants et les relocalisés	21
IV. Application des sanctions	23
A. Interdiction de voyager	23
B. Gel des avoirs	23
C. Embargo sur les armes	24
V. Activités de l'Équipe de surveillance et observations	25

I. Aperçu et évolution de la menace

1. La menace que représentent l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et Al-Qaida (QDe.004) au cours de la période considérée a été caractérisée par une certaine continuité par rapport à 2020¹. Les deux groupes ont continué de se réjouir des dommages causés par la pandémie de coronavirus (COVID-19) à leurs ennemis, mais n'ont pas réussi à développer un discours plus convaincant. Bien que l'EIIL ait envisagé d'utiliser le virus comme une arme, les États Membres n'ont détecté aucun plan concret pour mettre en œuvre cette idée. La pandémie de COVID-19 a continué d'affecter l'activité terroriste, en particulier dans les zones non touchées par des conflits, où la menace reste artificiellement contenue du fait des restrictions qui ont été imposées et des effets de celles-ci sur les déplacements, les regroupements, la collecte de fonds et l'identification de cibles viables. Dans de nombreuses régions, les confinements ont été plus stricts au début de 2021 qu'en 2020. Les attaques qui seront exécutées lorsque les restrictions s'atténueront peuvent avoir été planifiées en divers endroits. Dans les zones de conflit, cependant, la menace a déjà commencé à s'intensifier, l'impact de la pandémie ayant été plus important sur les autorités légitimes, qui sont responsables de la lutte contre la pandémie et de la protection de leur personnel, que sur les terroristes et les insurgés, qui peuvent décider eux-mêmes des risques qu'ils souhaitent prendre.

2. L'EIIL a continué de perdre de hauts dirigeants dans la principale zone de conflit irako-syrienne. Son chef, l'émir Muhammad Sa'id Abdal-Rahman al-Mawla (QDi.426), reste réticent à communiquer directement avec ses partisans. Le commandement et le contrôle qu'exerce l'EIIL sur ses provinces se sont relâchés, bien que le groupe continue de donner des directives et d'offrir un certain appui financier. La délégation de pouvoirs aux provinces se poursuit et l'EIIL étoffe progressivement ses structures régionales, notamment en Afrique occidentale et dans la région du Sahel, en Afrique orientale et en Afrique centrale, en Afghanistan et en Asie du Sud. Les États Membres estiment que du succès de cette évolution dépendra en grande partie la force de frappe future de l'EIIL au niveau mondial. Ils notent toutefois la nature fondamentalement iraquienne et syrienne du groupe, et estiment que celui-ci continuera de privilégier la consolidation et la résurgence dans sa zone d'action principale, encouragé par les difficultés politiques qui entravent la stabilisation et le redressement dans les deux pays.

3. Al-Qaida a souffert de l'attrition d'un plus grand nombre de responsables encore, ce qui remet en question sa capacité à assurer la relève. Aiman Muhammed Rabi al-Zawahiri (QDi.006) est considéré par les États Membres comme vivant mais malade. La tentative d'Al-Qaida de le mettre en avant dans une vidéo dans laquelle le groupe menaçait le Myanmar, en mars 2021, en utilisant des images datées, n'a fait qu'ajouter aux rumeurs de son déclin ou de sa disparition. Les États Membres signalent que son successeur probable est Mohammed Salahaldin Abd El Halim Zidane [alias Sayf-Al Adl (QDi.001)], qui est actuellement localisé en République islamique d'Iran. Les calculs pour la succession à la tête d'Al-Qaida sont encore compliqués par le processus de paix en Afghanistan, où, en vertu de l'Accord de février 2020 pour l'instauration de la paix en Afghanistan entre les États-Unis d'Amérique et les Taliban, ces derniers se sont engagés à supprimer toute menace terroriste internationale. Il n'est pas certain que Sayf-Al Adl soit en mesure de se rendre en Afghanistan pour prendre la tête d'Al-Qaida. Certains États Membres soulignent qu'il a vécu et opéré en Afrique, et estiment qu'il pourrait choisir de s'y installer.

4. L'évolution la plus frappante au cours de la période considérée a été la montée en puissance du terrorisme en Afrique, qui est désormais la région la plus touchée par

¹ Inscrit sur la liste en tant qu'Al-Qaida en Iraq (QDe.115).

le phénomène, dans laquelle les groupes inscrits au titre de la résolution 1267 (1999) du Conseil de sécurité ont fait le plus de victimes. Parmi les affiliés de l'EIIL et d'Al-Qaïda dont l'action a été le plus couronnée de succès, plusieurs opèrent sur le continent (la Province d'Afrique centrale et la Province d'Afrique de l'Ouest de l'EIIL, et des groupes affiliés à Al-Qaïda en Somalie et dans la région du Sahel), où ils étendent leur influence et leurs activités, y compris au-delà des frontières nationales. Les cas de contagion, à partir du Mali, au Burkina Faso, à la Côte d'Ivoire, au Niger et au Sénégal, et les incursions, depuis le Nigéria, au Cameroun, au Tchad et au Niger, depuis la Somalie au Kenya, et depuis le Mozambique en République-Unie de Tanzanie, sont tous préoccupants. L'un des événements les plus troublants du début de l'année 2021 a été la détérioration des conditions de sécurité dans la province de Cabo Delgado, dans le nord du Mozambique, où l'affilié local de l'EIIL a pris d'assaut et brièvement tenu un port stratégique près de la frontière avec la République-Unie de Tanzanie, avant de se retirer avec du butin, le mettant en position de force pour mener de futurs raids dans la région.

5. La principale variable qui, selon les États Membres, devrait compliquer le tableau de la menace à l'échelle mondiale reste l'héritage humain du « califat » de l'EIIL, en particulier les combattants terroristes étrangers, les autres combattants et activistes de l'EIIL, et les personnes à charge bloquées dans la principale zone de conflit. Les camps de personnes déplacées et les centres de détention de la région nord-est de la République arabe syrienne sont les plus préoccupants à cet égard. Du point de vue de la lutte contre le terrorisme, retarder le traitement, la réhabilitation et la réintégration des résidents qui ne sont pas susceptibles d'être visés par des poursuites, c'est courir le risque de les voir se radicaliser et grossir les rangs des extrémistes endurcis, et d'aggraver ainsi la menace future liée à l'EIIL, Al-Qaïda ou tout autre groupe qui leur succédera.

II. Évolution de la situation par région

A. Afrique

Afrique du Nord

6. Au Maroc, les partisans d'Al-Qaïda et de l'EIIL représentent une menace croissante. En avril 2021, une cellule a été démantelée lors d'une opération conjointe menée par les États-Unis d'Amérique et le Maroc. Ses membres avaient prévu de rejoindre l'EIIL dans la région du Sahel, mais les dirigeants du groupe leur ont demandé de prendre pour cible les forces marocaines à la frontière orientale et le quartier général de la police à Oujda. Deux autres partisans de l'EIIL, à Missour et à Taza, ont été arrêtés le 1^{er} juin, dont un revenant de la République arabe syrienne. Au total, 1 654 Marocains ont rejoint l'EIIL et Al-Qaïda dans la zone de conflit, dont 700 sont présumés morts, 241 sont toujours détenus et 269 sont retournés au Maroc.

7. On estime que la présence de l'EIIL dans la région du Maghreb est limitée, les partisans du groupe étant inspirés par celui-ci mais n'agissant pas directement en son nom. La sécurité de l'Algérie est compromise par l'instabilité au-delà de ses frontières méridionales avec le Mali et le Niger. Quelque 700 Algériens ont rejoint l'EIIL et Al-Qaïda dans la zone de conflit. Environ 140 d'entre eux sont toujours actifs à l'étranger, dont 95 personnes ayant une double nationalité, tandis que 445 ont été déclarés inactifs, dont 240 sont décédés. Il existe toujours un risque d'infiltration de revenants par le sud. Hassan Naamoudi, chef de la branche algérienne de l'EIIL, Jund al-Khilafah in Algeria (QDe.151), a été tué avec quatre autres hauts responsables dans une zone située à l'ouest d'Alger en janvier.

8. Le Bataillon Ouqba Ibn Nafi, affilié d'Al-Qaida en Tunisie, a récemment perdu cinq hauts responsables, ce qui a affaibli ses capacités et l'a poussée à entrer davantage dans la clandestinité. Le 6 janvier, les autorités ont arrêté Hamza bin Hussein bin Hamida al-Nawali, alias Abu Ubaida (non inscrit sur la Liste), qui s'était rendu en République arabe syrienne en 2012 pour rejoindre Hay'at Tahrir el-Cham (HTS)² dans le quartier de Safirah, à Alep, avant de retourner en Tunisie en 2014. Étant donné que la plupart des hauts responsables du Bataillon Ouqba Ibn Nafi sont des ressortissants algériens, le groupe entretient des relations étroites avec la branche algérienne d'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) (QDe.014).

9. En Libye, six membres de l'EIIL, dont deux à Tripoli, ont été récemment arrêtés par l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme mise en place par le Gouvernement d'entente nationale. Des membres de cette cellule et d'autres éléments de l'EIIL ont fui le sud de la Libye pour se réfugier dans des villes côtières, notamment Harat el-Zaouïya, Misrata, Qaraboulli et Tripoli. Un État Membre a par ailleurs signalé que 200 combattants de l'EIIL s'étaient rendus dans le Sahel à la fin du mois d'avril. L'État islamique d'Iraq et du Levant-Libye (EIIL-Libye) (QDe.165) a perdu tous ses dirigeants et est fortement diminué dans le pays. Un État Membre a indiqué que la structure centrale de l'EIIL avait fourni à l'EIIL-Libye des fonds acheminés par des rapatriés.

10. La branche libyenne d'AQMI est devenue une plateforme logistique pour les affiliés d'Al-Qaida au Mali, la région de Fezzan, dans le sud-ouest, restant un carrefour stratégique pour l'approvisionnement d'autres groupes. Les filiales d'AQMI en Afrique du Nord sont isolées les unes des autres et le groupe semble privilégier la réussite de Jamaat Nosrat el-Islam wal-Muslimin (JNIM) (QDe.159). Le déclin de l'EIIL et d'Al-Qaida en Libye contraste avec l'attrait passé du pays pour les combattants terroristes étrangers.

11. En Égypte, le groupe Ansar Beit el-Maqdes, qui a prêté allégeance à l'EIIL en 2014, semble faire preuve de résilience, avec 800 à 1 200 combattants, malgré la pression constante de l'armée égyptienne. Salim al-Hamadin, un dirigeant du groupe, a été tué lors d'une opération de sécurité menée au sud de Rafah en mars. Il est soupçonné d'être l'un des responsables de l'attentat de la mosquée de Raouda en novembre 2017.

Afrique de l'Ouest

12. La mort signalée en mai 2021 du chef de Jamaatou Ahl es-Sunna lid-Daawaati wal-Jihad (Boko Haram) (QDe.138), Abubakar Mohammed Shekau (QDi.322), lors d'un assaut mené par la Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique (QDe.162), a considérablement affaibli Boko Haram. Certains États Membres pensent que Shekau se serait échappé de la forêt de Sambisa et que Ba Koura (non inscrit) a lancé une contre-attaque avec les éléments combattants résiduels de Boko Haram. Néanmoins, Boko Haram subit une forte pression du fait de cette offensive, rendue possible grâce à des infiltrés et des transfuges. Selon les estimations, ses pertes sont susceptibles de renforcer la Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique, qui compte 3 000 à 5 000 combattants dans le bassin du lac Tchad et devrait chercher à étendre sa zone d'opérations vers Maiduguri, au Nigeria. Abu Musab al-Barnawi (non inscrit) aurait été rétabli en tant que chef de la Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique avant l'attaque de la base de Shekau. La Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique a lancé des attaques répétées contre des villes et des camps militaires entre février et mai, défiant les forces de sécurité nigérianes ainsi que Boko Haram. À la frontière du Niger, dans la région de Diffa, le commandant de la Province d'Afrique

² Inscrit sur la Liste sous le nom de Front el-Nosra pour le peuple du Levant (QDe.137).

de l'Ouest de l'État islamique, Abba Gana (non inscrit), vise spécifiquement les intérêts étrangers.

13. Le coup d'État signalé au Mali le 24 mai met en lumière l'instabilité politique qui règne dans le pays. JNIM y a consolidé son influence, revendiquant de plus en plus de zones peuplées et démarchant les acteurs locaux. Les responsables communautaires sont contraints de dialoguer avec les affiliés de JNIM s'ils veulent protéger les civils contre la violence, comme l'illustre l'accord de cessez-le-feu négocié en mars par les chasseurs traditionnels dozos avec la Katiba du Macina dans le cercle de Niono. Les dirigeants de JNIM continuent de souscrire aux objectifs globaux d'Al-Qaida. Les efforts déployés par JNIM pour séduire les communautés touareg, arabe, peule, voire bambara semblent être une manœuvre visant à permettre au groupe de s'assurer le contrôle d'un vaste territoire. Pour ce faire, le groupe bénéficie de l'appui de la structure centrale d'Al-Qaida et des conseils du comité Hittin, créé par cette dernière en 2015 pour faciliter la collaboration opérationnelle et financière avec les affiliés régionaux d'Al-Qaida. La Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique procède de la même manière dans le bassin du lac Tchad et bénéficie du soutien de la structure centrale de l'EIL.

14. Le remplacement d'Abdelmalek Droukdel (QDi.232) par Abu Ubaydah Yusuf al-Anabi, alias Yazid Mebrak (QDi.389), a été annoncé par Abdelmalek ould Sidi Mokhtar (non inscrit), émir du comité religieux de JNIM. Cette succession a suivi un processus strict, basé sur des recommandations, des élections et une nomination officielle après approbation par la direction d'Al-Qaida. Le groupe a élaboré des plans d'urgence en prévision de la perte de ses plus hauts dirigeants afin d'assurer la continuité opérationnelle. Al-Anabi apporte son expérience du combat, de la gestion, des communications et du réseau d'AQMI. Plusieurs États Membres ont fait savoir qu'il se trouvait toujours en Algérie, tandis qu'Iyad Ag Ghali (QDi.316) conservait l'autorité qui lui était déléguée dans la région du Sahel. Compte tenu de la situation des affiliés d'AQMI en Algérie, qui survivent à peine, et de l'expansion de JNIM, Ag Ghali pourrait prendre l'ascendant sur Al-Anabi.

15. Une cellule de JNIM recrutant pour la Katiba du Macina a été démantelée au Sénégal en janvier. Ce fait nouveau ainsi que les six attaques, au moins, qui ont été perpétrées dans le nord de la Côte d'Ivoire en 2021, soulignent la poussée du groupe vers les pays côtiers, ce qui représente une menace importante pour le Bénin, le Ghana et le Togo. En Côte d'Ivoire, l'utilisation d'engins explosifs improvisés a limité la capacité de manœuvre de l'armée. La radicalisation et la propagande se sont répandues plus rapidement que la violence et sont considérées par les États Membres comme une menace aussi grande pour la région. Des combattants continuent de s'y redéployer, en provenance du Burkina Faso, du Mali et du Niger. JNIM fait également un usage intensif d'armes légères et d'explosifs, et déploie occasionnellement des drones à des fins de reconnaissance aérienne.

16. Le 2 avril, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali a tué un commandant de JNIM alors qu'elle repoussait une attaque contre sa base d'Aguelhok. Le 5 juin, Baye Ag Bakabo, qui avait tué deux journalistes étrangers en 2013, aurait été tué au cours de la planification d'une autre attaque dans la même région. Début 2021, plusieurs hauts responsables de JNIM ont également été tués dans le Gourma, mais les États Membres craignent que les succès militaires soient vains en l'absence d'une stratégie politique et économique globale pour la région.

17. La stratégie de l'État islamique du Grand Sahara (EIGS) (QDe.163) diffère de celle de JNIM, limitant son influence politique. Au début de 2021, l'EIGS a mené des attaques majeures au Burkina Faso, au Mali et au Niger, qui ont fait plusieurs centaines de morts parmi la population civile. En mai, un long message de propagande

concernant l'EIGS au Niger a été publié dans *Al-Naba* par la structure centrale de l'EIIL pour justifier ces meurtres, au motif que les victimes avaient soutenu les autorités locales. Le groupe est toujours en guerre avec JNIM, et la mort de son commandant adjoint, Salama Mohamed Fadhil, alias Abdelhakim al-Sahraoui (non inscrit), n'a pas encore été confirmée.

18. Un État Membre a souligné que l'EIGS tirait une partie de ses revenus du vol de bétail. Un autre a estimé que l'intérêt des affiliés de JNIM dans la zone frontalière entre le Bénin, le Burkina Faso et le Togo était motivé par l'accès aux ressources aurifères. L'or est une source de rivalité entre les acteurs locaux, notamment les groupes armés et les affiliés de groupes terroristes. Le 7 juin, les autorités burkinabé ont décidé de fermer les sites d'exploitation artisanale de l'or dans les provinces d'Oudalan et de Yagha à la suite de l'attaque commise à Solna, qui aurait fait plus de 130 morts.

19. Les enlèvements contre rançon sont restés la principale source de revenus des groupes terroristes, les travailleurs expatriés étant notamment pris pour cible. Il a également été établi que les récents enlèvements de masse commis dans le nord-ouest du Nigéria avaient un but lucratif. Les violences dans le nord-ouest du Nigéria ne doivent pas être interprétées comme une tentative de l'EIIL de relier ses zones d'opérations dans le bassin du lac Tchad et dans le Sahel. La Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique et l'EIGS entretiennent des relations et sont liés par une structure régionale commune, mais ils sont géographiquement éloignés et chacun d'eux s'intéresse essentiellement aux affaires locales. Dans ce contexte, criminels et terroristes peuvent entretenir des liens par opportunisme. L'EIGS approvisionne ses combattants en motos et en armes à partir du nord-ouest du Nigéria, tandis que JNIM, qui envisage d'utiliser la région comme un sanctuaire, où il disposerait d'installations de repos et de capacités logistiques et d'entraînement, a ouvert à ces fins un couloir à travers la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Togo et le Bénin.

Afrique de l'Est

20. Le Harakat Al-Shabaab Al-Mujahidin (Al-Shabaab) (SOe.001), affilié d'Al-Qaïda, a poursuivi ses opérations en Somalie, tirant parti du vide laissé par les forces de sécurité somaliennes en raison de la préoccupation de ces dernières face aux violences préélectorales. Dans le sud et le centre de la Somalie, le groupe n'a rencontré que peu de résistance lors de la prise de plusieurs villes et villages dans des zones qui lui étaient auparavant hostiles. Des combattants lourdement armés ont pénétré dans Mogadiscio et occupé des positions stratégiques à partir desquelles ils continuent de planifier et de mener des attaques, obligeant les habitants à fuir. Du fait du retrait militaire des États-Unis et de la réduction partielle de la Mission de l'Union africaine en Somalie, les forces spéciales somaliennes peinent à contenir Al-Shabaab en l'absence d'un appui stratégique.

21. En avril, le chef d'Al-Shabaab, Ahmed Omar Abu Ubaidah (non inscrit), a de nouveau appelé les membres du groupe à s'attaquer aux intérêts étrangers dans toute la Somalie, ainsi qu'aux alliés qui soutiennent le Gouvernement somalien et les pays voisins, notamment Djibouti. En mars, Al-Shabaab a attaqué la prison de Boosaaso, dans le Puntland, qui se trouve en dehors de sa zone d'opérations habituelle. Plus de 400 personnes se sont échappées, dont la plupart ont rejoint les rangs d'Al-Shabaab.

22. Al-Shabaab a considérablement augmenté son utilisation de drones pour effectuer des survols de reconnaissance et enregistrer les activités des forces de sécurité. Les États Membres se sont dits préoccupés par la menace que représentaient les drones aériens armés, et par la volonté et la capacité du groupe de lancer des attaques contre des avions et des infrastructures de l'aviation civile. Cette préoccupation fait suite aux plans d'Al-Shabaab visant à cibler les avions volant à

basse altitude dans l'espace aérien somalien et le long de la frontière entre le Kenya et la Somalie, qui est un couloir important pour les vols humanitaires et la principale voie empruntée par les vols commerciaux à destination de la Somalie. Al-Shabaab possède des systèmes portables de défense aérienne et d'autres armes conventionnelles qui pourraient endommager des avions. Les États Membres ont également noté que les poursuites engagées aux États-Unis contre Cholo Abdi Abdullah (non inscrit), qui suivait une formation de pilote aux Philippines, prouvaient l'intention d'Al-Shabaab à cet égard.

23. L'EIIL est également présent en Somalie – dans le Puntland, et, dans une moindre mesure, à Mogadiscio. L'intérêt de la Somalie pour l'EIIL réside dans le fait qu'elle abrite le bureau Al Karrar, qui supervise et appuie les activités de la Province d'Afrique centrale de l'État islamique au Mozambique et en République démocratique du Congo.

Afrique centrale et Afrique australe

24. Au Mozambique, la province septentrionale de Cabo Delgado est devenue, en mars, le symbole de l'influence de l'EIIL en Afrique, après la brève occupation de Palma par la Province d'Afrique centrale de l'État islamique, à seulement quelques encablures d'un important projet gazier mené par une multinationale, malgré des signaux précoces d'une attaque imminente. De nombreux étrangers se trouvaient dans la zone en question, dont certains se sont retranchés dans un hôtel encerclé par des combattants, attendant longuement avant d'en être extraits. Les autorités locales n'ont pas été en mesure de défendre la ville ni d'assurer la sécurité, comme ce fut également le cas à Mocimboa da Praia, plus au sud dans la même province, qui est occupée par la Province d'Afrique centrale de l'État islamique depuis août 2020.

25. La Province d'Afrique centrale de l'État islamique attire de nouvelles recrues avec des promesses de prêts, d'emploi et d'appartenance à une communauté. Ses dirigeants sont principalement des ressortissants de la République-Unie de Tanzanie, dont Ahmed Mahmoud Hassan (non inscrit). Le groupe attire également des personnes originaires du Burundi, de la République démocratique du Congo et du Kenya. Cabo Delgado étant une destination phare de l'immigration économique, il est facile pour la Province d'Afrique centrale de l'État islamique d'y transférer du personnel. La région abrite également de nombreux trafics et constitue un point d'entrée majeur en Afrique pour les drogues en provenance d'Asie. Comme en République démocratique du Congo, la branche mozambicaine de la Province d'Afrique centrale de l'État islamique n'est pas dépendante des services régaliens mais bénéficie de l'économie informelle et illégale. Ses membres vivent dans la clandestinité et extorquent les populations locales.

26. La Province d'Afrique centrale de l'État islamique a récolté entre 1 et 2 millions de dollars grâce au pillage de banques de la région. Des bâtiments administratifs officiels ont été perquisitionnés, et des cartes d'identité, des permis de conduire et des passeports ont probablement été volés. Le groupe a également démontré sa capacité à opérer en mer dans les environs des îles Matemo, Vamizi et Makalowe, où il s'est livré à des enlèvements, des incendies criminels et des raids à des fins d'extorsion à l'aide de boutres et de hors-bord.

27. L'autonomie de la Province d'Afrique centrale de l'État islamique, le grand nombre de petites cellules opérationnelles dont elle dispose et l'absence de mesures antiterroristes significatives ont effectivement contribué à faire de ce groupe une menace majeure qui pourrait se développer davantage, éventuellement vers l'ouest ou le nord, en République-Unie de Tanzanie. La Province d'Afrique centrale de l'État islamique continue de bénéficier d'une campagne de propagande ciblée orchestrée par la structure centrale de l'EIIL.

28. Certains membres sud-africains et kenyans de la Province d’Afrique centrale de l’État islamique seraient d’anciens partisans d’Al-Qaida. Un État Membre a indiqué que certains d’entre eux faisaient partie de la direction générale des provinces de l’EIL et pourraient avoir joué un rôle en incitant les groupes mozambicains à prêter allégeance à l’EIL. La composante congolaise du groupe dans la province du Nord-Kivu aurait contribué à établir des liens entre la structure centrale de l’EIL et la région pour créer la Province d’Afrique centrale de l’État islamique.

29. Le niveau de collaboration entre les éléments congolais et mozambicains de la Province d’Afrique centrale de l’État islamique reste incertain. Le bureau Al Karrar, dans le Puntland, en Somalie, coordonnerait les opérations de l’EIL en République démocratique du Congo, au Mozambique et en Somalie. Musa Baluku (non inscrit), qui dirige la Province d’Afrique centrale de l’État islamique en République démocratique du Congo, a détourné les ressources du groupe à son propre profit, avant d’assassiner le fils de son principal adversaire pour écarter ses rivaux au sein du groupe. Il reçoit désormais des conseils d’Al Karrar pour recruter, élargir le groupe et planifier des attaques stratégiques.

30. Au début de 2021, la Province d’Afrique centrale de l’État islamique en République démocratique du Congo a étendu sa zone d’opérations autour de Beni, dans la province du Nord-Kivu, et dans le sud de l’Ituri. Le groupe a mené des opérations pour la première fois dans les provinces du Sud-Kivu et du Tanganyika, s’attaquant à des cibles militaires et civiles. Des femmes et des enfants auraient été utilisés comme boucliers humains pour empêcher les contre-attaques. Pour étendre sa sphère d’influence, la branche congolaise de la Province d’Afrique centrale de l’État islamique devra composer avec la présence d’autres groupes armés dans la région, éventuellement instrumentaliser des conflits intercommunautaires et probablement attirer davantage de combattants terroristes étrangers. Son modèle insurrectionnel nécessitera également de revenus, voire de nouer des liens avec des groupes criminels qui ont le contrôle des industries extractives et des activités minières illégales.

B. L’Iraq et le Levant

31. L’EIL reste actif dans de vastes zones de la République arabe syrienne, où il cherche à reconstituer ses capacités de combat et à achever sa transition vers l’insurrection et l’utilisation de tactiques de guérilla. Depuis des cachettes situées de part et d’autre de l’Euphrate, à Deir el-Zor, l’EIL mène des opérations de harcèlement des points de contrôle. Il continue de cibler les convois et les patrouilles pédestres et motorisées avec des engins explosifs improvisés en bord de route. Ses opérations contre les forces gouvernementales syriennes s’étendent aux gouvernorats de Hamé et de Homs. À l’est de l’Euphrate et de la zone du « désert blanc », son influence s’étend bien au-delà de Raqqa et de Hassaké.

32. En réponse, les forces gouvernementales syriennes et leurs alliés ont lancé des opérations de ratissage ciblant les cachettes de l’EIL dans le désert syrien. En avril 2021, les forces russes ont annoncé qu’elles avaient éliminé 200 combattants de l’EIL dans un camp d’entraînement au nord-est de Tadmor (Palmyre). En avril et mai, elles ont bombardé plusieurs cachettes de l’EIL dans la zone désertique située entre Alep, Hamé et Raqqa, y compris des grottes près de Palmyre, où des combattants de l’EIL s’entraîneraient et s’abriteraient. L’EIL conserve une présence importante dans la zone désertique qui couvre le sud du gouvernorat de Halab et le nord du gouvernorat de Hamé, en particulier entre les villages de Khanasser et d’Ithriyah. Des États Membres estiment que le groupe a l’intention et la capacité de soutenir une insurrection à long terme dans le désert de Syrie (Badiyah).

33. Les Forces démocratiques syriennes (FDS), soutenues par les forces de la coalition occidentale, ont engagé des combats contre les derniers éléments de l'EIIL qui se trouvaient encore près de la frontière avec l'Iraq, annonçant, en avril et mai, l'arrestation de combattants de l'EIIL originaires de villages du sud-est de la province de Deïr el-Zor. L'EIIL reste en mesure de contre-attaquer, en extorquant des entreprises et en menant des assassinats ciblés de hauts responsables des FDS et de chefs tribaux soutenant ces dernières.

34. HTS annonce régulièrement la tenue d'opérations visant les combattants de l'EIIL dans les territoires dont elle a le contrôle. En mars, des combats ont été signalés entre HTS et un groupe affilié à l'EIIL près d'Atmé, dans le nord d'Edleb. Edleb reste toutefois un lieu stratégique pour les combattants de l'EIIL et les membres de leurs familles, notamment comme porte d'entrée vers la Turquie. Au cours de la période considérée, la Turquie a annoncé l'arrestation de plusieurs membres de l'EIIL qui avaient franchi illégalement la frontière pour tenter de se cacher dans la province du Hatay.

35. HTS reste le principal groupe terroriste dans le nord-ouest de la République arabe syrienne et compte toujours environ 10 000 combattants. Selon un État Membre, les combattants de HTS et de son allié, le Mouvement islamique du Turkestan oriental (QDe.088)³, chercheraient à s'assurer le contrôle total de la zone de désescalade d'Edleb en la débarrassant des groupes Hourras el-Din et Ajnad el-Qaouqaz (« Soldats du Caucase »). HTS perçoit des revenus au moyen d'impôts et de taxes. Récemment, il a instauré des frais pour la délivrance de permis de construire et a augmenté les taxes imposées aux prestataires de services de télécommunication, provoquant le mécontentement de la population. Il contrôle également le service général de sécurité géré par les autorités locales de facto d'Edleb. Au début de 2021, il aurait éliminé Abu Dujanah al-Daghestani, un haut responsable de l'EIIL, et deux dirigeants de Hourras el-Din, Abu Dujanah al-Liby et Abdulrahman « Safina » al-Tunisi. Ces meurtres visaient en partie à régler des comptes avec les responsables d'attentats perpétrés contre des alliés politiques locaux de HTS. Bien que Hourras el-Din ait répondu à la campagne menée contre lui par une hostilité croissante à l'égard des dirigeants de HTS, un État Membre estime que les deux groupes peuvent encore coopérer au niveau tactique s'ils sont mis sous pression par l'armée.

36. Le Mouvement islamique du Turkestan oriental (ou Parti islamique du Turkestan) compte entre 1 500 et 3 000 combattants à Edleb. Selon plusieurs États Membres, si certains membres du groupe peuvent soutenir les objectifs de Hourras el-Din, le mouvement est largement inféodé à HTS en République arabe syrienne. Un État Membre a estimé qu'environ 70 % des combattants du mouvement étaient en accord avec Hay'at Tahrir el-Cham, et 30 % avec Hourras el-Din. Il peut également y avoir des mouvements de combattants ouïghours entre HTS et Hourras el-Din, en fonction des besoins. Plusieurs États Membres ont signalé que le mouvement avait créé des couloirs pour déplacer des combattants de la République arabe syrienne vers l'Afghanistan, afin de renforcer sa force de frappe. Selon un État Membre, la diaspora ouïghoure en Turquie est également un important vivier de recrutement pour le Mouvement islamique du Turkestan oriental/Parti islamique du Turkestan. Un État Membre a fait savoir qu'il existait des liens directs entre le mouvement en République arabe syrienne et l'Afghanistan, qui étaient toutefois compliqués par la distance géographique et la difficulté d'assurer une communication sécurisée. En avril et en mai, les forces russes ont mené plusieurs frappes contre les positions du Mouvement islamique du Turkestan oriental/Parti islamique du Turkestan à Ubin, Burnas et dans d'autres villages situés dans la campagne à l'ouest d'Edleb. Plusieurs États Membres ont indiqué que le mouvement jouait un rôle plus actif en République arabe syrienne

³ Également connu en République arabe syrienne sous le nom de Parti islamique du Turkestan.

qu'en Afghanistan, gérant des points de contrôle, assurant le maintien de l'ordre dans certaines villes pour le compte de HTS et fournissant des combattants à celle-ci pour lui permettre de mener ses offensives contre les forces armées syriennes.

37. En Iraq, l'EIIL reste actif, bien que soumis à une pression antiterroriste constante. La direction du groupe a désormais désigné l'ensemble du territoire iraquien comme une wilaya unique, bien que des cellules actives de l'EIIL subsistent dans le désert et dans des régions reculées du pays. Celles-ci pratiquent une tactique de harcèlement, avec pour objectif stratégique de contrer les projets d'infrastructures critiques, de raviver les divisions et les griefs sectaires, de maintenir sur elles une couverture médiatique et de démontrer leur utilité⁴.

38. L'EIIL s'est quelque peu réaffirmé en Iraq au cours de la période considérée, frappant par deux fois au cœur de Bagdad après une longue interruption de ce type d'opérations. Le 21 janvier, deux kamikazes ont tué plus de 30 personnes sur un marché bondé. Le 15 avril, l'EIIL a fait exploser un véhicule piégé à Sadr City. Les États Membres estiment que le groupe continuera probablement d'attaquer des civils et d'autres cibles vulnérables dans la capitale chaque fois que cela sera possible pour attirer l'attention des médias et mettre le Gouvernement iraquien dans l'embarras.

39. L'EIIL continue de menacer les liaisons routières entre les gouvernorats de Diyala, Salaheddin et Kirkouk. De multiples attaques à la bombe ont eu lieu en bordure des routes reliant Kirkouk, Tikrit et Touz Khourmato, ainsi que des attaques de l'EIIL contre des points de contrôle près de ces villes. Ces attaques indiquent que certains combattants de l'EIIL se cachent dans la chaîne des monts Hamrin et continuent d'exploiter les lacunes en matière de sécurité et de coordination de la sécurité dans certaines zones de ces gouvernorats.

40. Les forces gouvernementales iraquiennes ont réussi à accroître la pression contre l'EIIL. Fin janvier, le Premier Ministre Kadhimi a annoncé la mort du chef adjoint de l'EIIL, Jabir Salman Saleh Al-Issawi (alias Abu Yasir), lors d'une opération menée au sud de Kirkouk. En février, M. Kadhimi a confirmé la mort de Jabbar Ali Fayadh (alias Abu Hasan al-Gharibawy), chef de l'EIIL dans le sud de l'Iraq, ainsi que celle de Ghanem Sabbah, qui avait formé les auteurs des attentats-suicides commis à Bagdad en janvier.

41. Comme en République arabe syrienne, la trajectoire opérationnelle de l'EIIL en Iraq est incertaine. Selon un État Membre, il est trop tôt pour dire si le début de l'année 2021 sera une période de stagnation avant un déclin ou de consolidation avant un regain, mais les perspectives politiques dans chaque pays sont préoccupantes.

C. Péninsule arabique

42. Il existe des rapports contradictoires concernant le statut de Khalid Batarfi (non inscrit), qui est actuellement le chef d'Al-Qaida dans la péninsule arabique (AQPA) (QDe.129). Batarfi n'a pas publié de contenu vidéo ou audio pendant le Ramadan

⁴ Un État Membre a fourni à l'Équipe de surveillance les chiffres suivants concernant les combattants terroristes étrangers originaires d'un certain nombre d'États, y compris ceux ayant été expulsés :

Arabie saoudite : 3 244 ; 670 revenants

Fédération de Russie : 3 417 ; 400 revenants

France : 1 910 ; 261 revenants

Jordanie : 3 000 ; 250 revenants

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord : 850 ; 425 revenants

Tunisie : 2 926 ; 800 revenants

Turquie : 1 500 ; 900 revenants.

2021, contrairement à ce qu'il faisait ces dernières années, ce qui pose question quant à sa capacité à communiquer librement avec ses partisans. Certains États Membres ont estimé que Batarfi avait été détenu, au moins temporairement, à la fin de 2020, mais que son statut avait pu changer depuis lors. Les informations disponibles sont insuffisantes pour tirer des conclusions définitives sur la question.

43. Après une période d'inactivité relative en janvier, AQPA a commencé à mener des opérations à un rythme soutenu contre les Forces de la Ceinture de sécurité et d'autres groupes affiliés aux Émirats arabes unis et à l'Arabie saoudite dans les gouvernorats de Chaboua et d'Abiyan. Elle a également affronté des membres du mouvement houthiste dans le gouvernorat de Beïda. AQPA reste le groupe terroriste le plus à même de combattre au Yémen et est bien établi dans les provinces du centre et de l'est. Sa priorité est d'établir son contrôle sur les ports du golfe d'Aden et sur les infrastructures pétrolières et gazières.

44. En comparaison, l'État islamique d'Iraq et du Levant – Yémen (QDe.166) est faible, ayant subi des pertes lors de combats avec les houthistes et AQPA. Il est en déclin depuis longtemps et on pense qu'il cherche à se stabiliser et à se regrouper. Un État Membre a estimé sa force de frappe à quelques centaines de personnes seulement. Ses attaques futures les plus probables devraient avoir lieu dans le sud du Yémen, notamment contre des personnalités du Gouvernement yéménite vivant à Aden ou s'y rendant en déplacement. En dehors du Yémen, l'EIIL aspire à mener des opérations en Arabie saoudite, mais y est peu actif pour le moment.

D. Europe

45. Au cours du premier semestre 2021, le niveau de la menace a baissé dans la région, le nombre d'attaques terroristes réussies ayant diminué. Les États Membres ne s'attendent pas à ce que cette situation se poursuive durant la période à venir. Les autorités chargées de la lutte contre le terrorisme de plusieurs États Membres ont fait part de difficultés à considérer et classer certaines attaques comme terroristes, compte tenu du lien complexe entre radicalisation et maladie mentale chez certains auteurs, entre autres facteurs contribuant au terrorisme. L'attentat perpétré en Loire-Atlantique le 28 mai a été commis par un individu diagnostiqué schizophrène, qui était également inscrit sur la liste de surveillance des terroristes présumés tenue par la France depuis sa radicalisation en prison alors qu'il purgeait une peine de huit ans. Le 23 avril, un policier a été tué à Rambouillet par un autre individu ayant des antécédents de maladie mentale, qui avait des liens avec l'auteur de l'attentat de juillet 2016 à Nice. Un État Membre estime que ce type de risque pourrait être atténué, du moins en partie, si les services de police pouvaient accéder plus facilement aux dossiers médicaux des personnes dont il est établi qu'elles ont déjà représenté une menace pour elles-mêmes ou pour des tiers.

46. La menace d'individus organisés planifiant des attaques complexes demeure. En février 2021, 14 personnes ont été arrêtées au Danemark et en Allemagne pour avoir planifié des attaques avec des produits chimiques explosifs. Les autorités françaises ont arrêté des personnes d'origine tchétchène et pakistanaise aux profils similaires à ceux des individus qui avaient perpétré ou planifié des attentats en France en 2020. Il s'est avéré que ces personnes n'agissaient pas directement sous les ordres de dirigeants de l'EIIL ou d'Al-Qaida, mais qu'ils étaient inspirés par de la propagande et des membres de leur communauté qui promouvaient une idéologie radicale. Deux cellules composées d'individus d'origine tchétchène ont été démantelées dans l'est de la France en avril et en mai 2021.

47. Les autorités européennes ont souligné que les adolescents étaient particulièrement vulnérables à la propagande en ligne ainsi qu'aux théories du

complot. Dans certains cas, des adolescents d'à peine 14 ans ont exprimé la volonté de mener ou de faciliter des attaques terroristes. Ces personnes sont susceptibles d'être réceptives aux discours radicaux en cas de blasphème perçu. Un adolescent de 14 ans a passé plusieurs heures avec l'homme qui a décapité le professeur de lycée Samuel Paty en France en 2020 (voir S/2021/68, par. 48 et 51). En mars 2021, un jeune de 17 ans qui planifiait une attaque contre du personnel en tenue a été repéré dans les médias sociaux et sur Telegram. Un jeune de 18 ans au profil similaire a été arrêté par les autorités françaises le même jour dans le cadre d'une autre affaire. De fausses informations et accusations sont également utilisées en ligne pour faire pression sur des personnes ou des entités considérées comme ennemies. En France, une jeune fille de 17 ans est accusée d'avoir participé à un complot déjoué aux fins duquel elle a assemblé des produits chimiques, notamment du triacétone triperoxyde, qui est souvent utilisé dans des attaques plus complexes.

48. La radicalisation dans les prisons européennes reste un problème. L'isolement des détenus terroristes n'est pas viable à long terme, et les ressources disponibles pour le suivi après leur remise en liberté sont limitées. Dans certains cas, les prisonniers ont indiqué qu'ils considéraient la détention comme une épreuve divine qui leur donnait le temps et l'espace nécessaires pour approfondir leur engagement. Certains rechercheraient et recruteraient des prisonniers influençables dont la peine est presque terminée et qui seront donc plus libres de planifier et de mener des attaques de manière autonome. Un État Membre a fait part d'une préoccupation spécifique concernant l'impact de la pandémie de COVID-19 dans les prisons, où de nombreux détenus ont été enfermés 23 heures sur 24 pendant de longues périodes, laissant aux prisonniers peu d'interactions avec les autorités pénitentiaires et les visiteurs, et rendant les fonctionnaires aveugles à toute nouvelle menace. Un État Membre a signalé la difficulté de suivre les personnes qui étaient expulsées hors d'Europe après avoir purgé une peine pour terrorisme.

49. Il n'existe aucune preuve de collaboration entre l'EIIL et Al-Qaida et des réseaux criminels organisés en Europe. Un État Membre a fait savoir que, dans une grande ville, des criminels avaient refusé de vendre des armes à des extrémistes sur le marché noir, même au double du prix demandé, car ils étaient conscients du risque que représentait pour leurs activités le fait que les services de répression et de renseignement les considéraient comme des intermédiaires. Les criminels avaient également conscience que les faits de terrorisme emportaient des peines plus lourdes.

E. Asie

Asie centrale et Asie du Sud

50. La situation en matière de sécurité en Afghanistan reste fragile, l'issue du processus de paix étant incertaine et le risque d'une nouvelle dégradation réel. Comme l'a indiqué l'Équipe de surveillance dans son douzième rapport au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) (voir S/2021/486), Al-Qaida est présente dans au moins 15 provinces afghanes, principalement dans les régions de l'est, du sud et du sud-est. Dans sa lettre d'information hebdomadaire intitulée *Thabat*, l'organisation terroriste rend compte de ses opérations en Afghanistan. Al-Qaida dans le sous-continent indien (AQSI) opère sous la protection des Taliban depuis les provinces de Kandahar, du Helmand et de Nimroz. Depuis la mort d'Asim Umar en 2019, AQSI est dirigée par Osama Mahmood (non inscrit). Le groupe se compose principalement de ressortissants afghans et pakistanais, mais aussi de personnes originaires du Bangladesh, de l'Inde et du Myanmar. Le 30 mars, le commandant d'AQSI, Dawlat Bek Tajiki (alias Abu Mohammad al-Tajiki), a été tué par les forces afghanes dans le district de Gyan, dans la province de Paktika. Des États Membres

estiment que le chef d'Al-Qaida, Ayman al-Zawahiri, est vivant mais malade, et qu'il se trouve en Afghanistan. Sayf-Al Adl, son successeur le plus probable, serait toujours en République islamique d'Iran. Les États Membres sont en désaccord concernant les possibilités qui s'offriraient à Al Adl s'il était appelé à succéder à Al-Zawahiri, mais la plupart estiment que celui-ci devrait se relocaliser et qu'il ne pourrait peut-être pas s'établir en Afghanistan.

51. Tehrik-e-Taliban Pakistan (TTP) (QDe.132) continue de représenter une menace pour la région au vu de l'unification de groupes dissidents et de l'augmentation des attaques transfrontalières (voir *ibid.*, par. 76 à 79). TTP a augmenté ses revenus issus de l'extorsion, de la contrebande et des taxes. Selon un État Membre, Mufti Khalid, l'un des dirigeants de TTP, a été tué par Jamaat ul-Ahrar (QDe.152) lors d'un conflit interne portant sur la répartition des ressources dans la province de Kounar, en Afghanistan, en mai.

52. S'il a perdu du terrain, de hauts responsables, de nombreux membres et des ressources financières en 2020 dans les provinces de Kounar et du Nangarhar, l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan (EIIL-K) (QDe.161) s'est déplacé dans d'autres provinces, notamment dans le Nouristan, dans les provinces de Badghis, de Sar-e Pol, de Baghlan, de Badakhshan, de Konduz et de Kaboul, où des combattants ont formé des cellules dormantes. Le groupe a renforcé ses positions à Kaboul et dans les environs, où il mène la plupart de ses attaques, visant des minorités, des militants, des employés du Gouvernement et le personnel des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes. Plus récemment, l'EIIL-K a revendiqué l'attaque brutale du 8 juin, au cours de laquelle 10 démineurs humanitaires travaillant avec HALO Trust dans la province de Baghlan ont été tués et 16 autres blessés.

53. Dans le cadre des efforts qu'il déploie pour se relever, l'EIIL-K a donné la priorité au recrutement et à la formation de nouveaux partisans. Ses dirigeants espèrent également attirer des Taliban intransigeants et d'autres militants qui rejettent l'Accord pour l'instauration de la paix en Afghanistan entre les États-Unis d'Amérique et les Taliban, et recruter des combattants en République arabe syrienne, en Iraq et d'autres zones de conflit. Les estimations concernant les effectifs de l'EIIL-K varient considérablement, un État Membre faisant état de 500 à 1 500 combattants ; un autre déclarant qu'ils pourraient atteindre 10 000 combattants à moyen terme. Un État Membre a souligné que l'EIIL-K opérait largement de manière souterraine et clandestine. Son chef, Shahab al-Muhajir, alias Sanaullah (non inscrit), coopère avec le chef du bureau Al-Sadiq, Sheikh Tamim (non inscrit). Tamim et son bureau sont chargés par la structure centrale de l'EIIL de superviser le réseau formé par l'EIIL-K et les autres groupes affiliés à l'EIIL dans la région.

54. Le Mouvement islamique d'Ouzbékistan (MIO) (QDe.010) fait face à des difficultés financières et à des Taliban moins conciliants qu'auparavant. Son chef, Abdulaziz Yuldash, a été tué en novembre 2020 par des assassins non identifiés. Le désaccord sur la question de savoir si l'attaque était le résultat d'une trahison interne ou d'une attaque externe organisée par un État ou un autre groupe terroriste a créé une fracture au sein du groupe. Une branche du mouvement principalement ouzbèke est dirigée par le frère de Yuldash, Jaffar Yuldash (non inscrit), qui s'est autoproclamé nouveau chef du MIO. Cette position est contestée par « Ilhom », alias Usmoni Khon (non inscrit), l'ancien adjoint de Yuldash, qui dirige une deuxième branche du mouvement, essentiellement tadjik, laquelle collabore par ailleurs avec Jamaat Ansarullah, dont les membres sont majoritairement tadjik. Une vingtaine de combattants du MIO ont fait défection pour rejoindre un autre groupe opérant en Asie centrale, Khatiba Imam al-Bukhari (KIB) (QDe.158). Jaffar Yuldash envisagerait de prêter des combattants à l'EIIL-K contre l'assurance d'un soutien financier adéquat,

mais il craint des représailles de la part des Taliban, qui ont déjà tué un dirigeant du MIO, Usman Ghazi, pour avoir prêté allégeance à l'EIIL en 2015.

55. En Afghanistan, KIB reçoit un soutien financier de ses dirigeants à Edleb grâce au système *hawala*, ce qui incite la branche afghane de l'organisation à accroître ses effectifs et à mener des attaques plus spectaculaires en utilisant des kamikazes. Le chef de KIB, Dilshod Dekhanov, alias Jumaboi (non inscrit), de nationalité ouzbèke, a demandé aux Taliban de placer sous sa direction tous les groupes d'Asie centrale présents en Afghanistan. La branche tadjik du MIO, dirigée par Ilhom, a déclaré qu'elle ne soutiendrait l'unification que si celle-ci se faisait sous la direction d'Ilimbek Mamatov (alias Khamidulla, non inscrit), le chef du Groupe du Jihad islamique (QDe.119), qui jouit d'une autorité importante parmi les combattants d'Asie centrale. Les Taliban ne se sont pas encore prononcés sur la question, mais ils ont réduit leur soutien financier aux différents groupes concernés à un niveau qu'ils jugent insuffisant. Ces derniers mois, cependant, les Taliban ont associé les groupes d'Asie centrale aux combats de plus en plus nombreux qu'ils mènent dans le nord. Le Groupe du Jihad islamique participe à ces opérations dans le district d'Imam Saheb, dans la province de Konduz, apportant son expertise en matière de tactiques militaires et de fabrication d'engins explosifs improvisés.

56. Selon des États Membres, le Mouvement islamique du Turkestan oriental compte plusieurs centaines de membres et reste actif dans les provinces afghanes de Badakhchan, du Fariyab, de Kaboul et du Nourestan (voir *ibid.*, par. 80). Le mouvement est essentiellement aligné sur Al-Qaida. Il entretient des liens étroits avec Jamaat Ansarullah et Katiba al-Tawhid wal-Jihad. Un État Membre a indiqué que les dirigeants du mouvement, Abdul Haq (QDi.268) et Hajji Furqan (non inscrit), ainsi que son quartier général, se trouvaient actuellement dans le ravin de Houstak (district de Jourm, province de Badakhchan). Selon un autre État Membre, Abdul Haq se déplace souvent entre les provinces du Helmand et de Badakhchan. Une vidéo de propagande a été récemment diffusée, montrant le groupe en train de s'entraîner au maniement des armes dans la province de Badakhchan, afin de montrer qu'il était prêt au combat. Plusieurs États Membres pensent que le Mouvement islamique du Turkestan oriental cherche à établir un État ouïghour dans le Xinjiang et, à cette fin, facilite le déplacement de combattants d'Afghanistan en Chine. Un État Membre a également fait observer que la branche afghane du mouvement s'était principalement concentrée sur des actions visant la Chine, tandis que sa branche en République arabe syrienne avait une vision plus globale.

57. Aux Maldives, le 6 mai, Mohamed Nasheed, Président du Parlement et ancien Président, a été gravement blessé par un engin explosif improvisé installé sur une moto à Malé. L'explosion a également blessé un membre de son équipe de sécurité et deux passants. Quatre suspects ont été arrêtés, dont deux sont liés à des extrémistes maldiviens. Depuis son seizième numéro, daté du 16 mai 2021, le magazine anglophone de l'EIIL *Sawt-al-Hind (Voice of Hind)* (voir S/2021/68, par. 69) publie régulièrement une rubrique intitulée « From the Brothers in the Maldives » (« De nos frères des Maldives »), qui exhorte les partisans du groupe à organiser des attaques dans le pays.

Asie du Sud-Est

58. Les attaques sporadiques menées par des groupes affiliés à l'EIIL et à Al-Qaida en Indonésie et aux Philippines témoignent de la persistance de la menace terroriste dans la région, malgré la pression antiterroriste exercée par les forces gouvernementales. La Malaisie estime que le déclassement de la menace terroriste sur son territoire est en partie dû aux effets de la pandémie de COVID-19.

59. Deux jeunes mariés partisans de Jamaah Ansharut Daulah (JAD) (QDe.164) ont attaqué une église à Makassar, en Indonésie, le 28 mars 2021, dimanche des Rameaux, faisant exploser une bombe artisanale fabriquée avec un autocuiseur qu'ils transportaient sur leur moto, se tuant et blessant 20 autres personnes. Il s'agit de l'attaque la plus récente dans une série d'attentats attribués à des affiliés de l'EIIL en Asie du Sud-Est et visant des fidèles. Parmi les attaques précédentes figurent les attentats-suicides commis contre des églises à Surabaya, en Indonésie, en mai 2018 (voir S/2018/705, par. 66) et les attaques perpétrées contre des fidèles assistant à des services dominicaux dans une cathédrale catholique à Jolo, aux Philippines, en janvier 2019 (voir S/2019/570, par. 68). L'explosion à Makassar a été programmée pour coïncider avec le départ des paroissiens à la fin d'un service et l'arrivée d'autres paroissiens pour le service suivant. Les autorités indonésiennes font état d'un lien entre l'un des assaillants et l'attentat de la cathédrale en janvier 2019. L'attentat aurait eu pour but de venger la mort, lors d'une opération de police, de leur professeur de religion et membre de JAD, qui était également le frère de l'un des attaquants de la cathédrale de Jolo. Le 30 mars 2021, le Conseil de sécurité a publié une déclaration dans laquelle il a condamné cette attaque, la qualifiant de lâche et odieuse⁵.

60. Le 20 mars, les forces de sécurité philippines ont sauvé un groupe d'otages qui étaient détenus par le Groupe Abu Sayyaf (QDe.001) depuis environ un an. À cette occasion, un chef du Groupe Abu Sayyaf, Majan Sawadjaan, alias Apo Mike, connu pour avoir dirigé des opérations maritimes d'enlèvement contre rançon dans la région, a été blessé et a succombé à ses blessures. La rencontre avec les forces de sécurité philippines a eu lieu alors que le bateau transportant des membres du groupe et leurs otages avait chaviré dans une mer agitée. La mort de Sawadjaan marque l'élimination d'un leader et tacticien clé du Groupe Abu Sayyaf. Le groupe a subi un autre revers en avril lorsque deux de ses membres ont été tués dans un affrontement avec des soldats philippins à Patikul. Un État Membre a estimé que le groupe, bien qu'étant responsable de 75 % des attaques terroristes commises dans la région, ne comptait à l'heure actuelle qu'une centaine de combattants. Mundi Sawadjaan (non inscrit), haut responsable du groupe, serait appelé à prendre de l'importance.

61. En février, sur l'île de Jolo, les forces de sécurité philippines ont arrêté neuf femmes soupçonnées de préparer des attentats-suicides contre des soldats. Trois de ces femmes sont les filles du défunt chef du Groupe Abu Sayyaf, Hatib Hajan Sawadjaan, qui avait orchestré l'attaque de la cathédrale de Jolo⁶. Comme l'a déjà signalé l'Équipe de surveillance (voir S/2021/68, par. 70), les femmes continuent de jouer un rôle dans la planification et l'exécution des attaques dans la région.

62. L'évaluation faite par le Gouvernement malaisien de la menace terroriste sur son territoire est passée de « probable » à « possible » pour la première fois depuis 2014. Cela tient en partie aux périodes de confinement imposées pendant la pandémie de COVID-19, mais aussi aux succès remportés par le pays dans son combat contre les terroristes, dont on estime qu'ils n'ont pas actuellement la capacité de lancer des attaques dans le pays. Les forces de l'ordre malaisiennes disent parvenir à surveiller les comptes de médias sociaux pour y déceler tout signe de soutien au terrorisme et tout lien entre criminalité et terrorisme.

63. Les États Membres ont fait part de leurs préoccupations constantes concernant l'utilisation abusive du secteur caritatif et des organismes à but non lucratif en Asie du Sud-Est par des affiliés de l'EIIL et leurs partisans. Selon l'indicateur « World Giving Index », l'Indonésie occupe la première place mondiale en matière de dons de bienfaisance. La générosité des Indonésiens a été exploitée par certaines organisations

⁵ Voir www.un.org/press/en/2021/sc14482.doc.htm.

⁶ « Philippines army says nine women arrested over bomb plots », *Alarabiya News*, 23 février 2021.

caritatives, qui ont collecté des fonds pour soutenir les combattants de l'EIIL en République arabe syrienne ainsi que des groupes locaux, notamment Mujahidin Indonesian Timur (QDe.150). Un exemple célèbre est l'organisation caritative Muslimah Bima Peduli Mama, qui recueille des dons principalement auprès d'Indonésiens sous le couvert de l'aide aux victimes de catastrophes naturelles en Indonésie et dans le monde. En réalité, les fonds collectés ont été transférés à la Fondation Abu Ahmed, qui les a utilisés pour soutenir Malhama Tactical, une entité de la République arabe syrienne connue pour former des combattants terroristes étrangers.

III. Étude d'impact

A. Résolutions 2199 (2015) et 2462 (2019) sur le financement du terrorisme

64. Plusieurs États Membres ont revu à la baisse leurs estimations concernant les réserves financières de l'EIIL en République arabe syrienne et en Iraq, dont le montant actuel serait de 25 à 50 millions de dollars. Un État Membre a estimé que la plupart de ces fonds se trouvaient en Iraq, ce qui rendrait la branche syrienne de l'EIIL partiellement dépendante à l'égard de son homologue iraquienne. Les combattants de l'EIIL en République arabe syrienne auraient reçu plusieurs millions de dollars de l'EIIL en Iraq en 2020. Le groupe aurait par ailleurs perdu des dizaines de millions de dollars en raison d'une mauvaise gestion et du succès de plusieurs opérations antiterroristes.

65. À la mi-avril 2021, des responsables irakiens ont annoncé la découverte, à Mossoul, de 1,7 million de dollars en espèces et de billets de banque irakiens qui avaient été enterrés, ainsi que d'or et d'argent. L'or semblait devoir servir à la production de monnaie de l'EIIL. Cette découverte souligne l'ampleur des réserves de liquidités que le groupe pourrait encore cacher.

66. Les salaires des combattants et les allocations versées aux familles des combattants emprisonnés ou décédés constituent l'une des plus importantes dépenses courantes de l'EIIL. Le groupe puise également dans ses réserves pour faire libérer ses combattants et les membres de leur famille des prisons et des camps de déplacés dans la région. Le groupe lève des fonds par l'extorsion, l'enlèvement contre rançon et le pillage. Les partisans du groupe qui se trouvent dans les camps continuent de recevoir des dons de sympathisants, de membres de leur famille et d'amis vivant à l'étranger. Ils utilisent les médias sociaux, notamment les sites de financement participatif, pour trouver des soutiens au-delà de la région.

67. Les entreprises de services monétaires et les réseaux *hawala* restent le principal moyen dont dispose le groupe pour envoyer et recevoir des fonds. Un État Membre a souligné le rôle joué par la société Al-Fay (non inscrite) pour faciliter la distribution de fonds au nom de l'EIIL et mettre le groupe en relation avec des donateurs étrangers. Idris al-Fay (non inscrit) est actuellement détenu par les autorités irakiennes. Selon un État Membre, son frère, Ibrahim al-Fay (non inscrit) assure la gestion des opérations courantes de la société Al-Fay depuis un État voisin.

68. Selon un État Membre, Sami Muhammad al-Jaburi (non inscrit) conserve un rôle de commandement au sein de l'EIIL. Il est responsable des finances du groupe et a cherché à augmenter les revenus de celui-ci en partie grâce à l'exploitation d'un petit groupe de champs pétrolifères dans l'est de la République arabe syrienne. Le même État a également affirmé que le réseau d'intermédiaires financiers de l'EIIL al-

Rawi, basé en Iraq, continuait d'opérer à la fois dans la zone de conflit et dans les États voisins.

69. L'Équipe de surveillance a précédemment souligné les transferts de fonds destinés aux combattants de l'EIL et à leurs familles dans les centres de détention syriens ou les camps de déplacés, par le biais d'institutions financières, d'entreprises de services monétaires et de passeurs opérant depuis les États voisins. Des États Membres maintiennent que ces moyens continuent d'être utilisés pour financer l'EIL et ses partisans dans la zone de conflit. La cellule de renseignements financiers d'un État membre a signalé de nombreux cas d'envoi de fonds depuis l'Europe, par l'intermédiaire d'entreprises de services monétaires, pour permettre l'exfiltration clandestine de femmes et d'enfants des camps du nord-est de la République arabe syrienne. Selon ce même État Membre, un individu a facilité l'exfiltration de femmes ayant des liens avec la Belgique, le Brésil, la Finlande, les Pays-Bas, la Fédération de Russie, la Suède, Trinité-et-Tobago et l'Ouzbékistan. Ces femmes ont ensuite gagné la région d'Edleb, des pays voisins ou, dans certains cas, leur pays d'origine.

70. Des opérations suspectes impliquant des néobanques (c.-à-d. des banques qui opèrent exclusivement en ligne) ont été mentionnées par plusieurs États Membres européens qui se sont inquiétés du fait que ces institutions avaient facilité le transfert de sommes importantes à des partisans de l'EIL et d'Al-Qaida en Europe et à l'étranger. Ces institutions financières seraient dépourvues de capacités de contrôle efficaces en ce qui concerne l'application des sanctions et sont utilisées par des personnes mal intentionnées qui cherchent à contourner les sanctions antiterroristes, qui peuvent varier d'un pays à l'autre.

71. Des États Membres ont fait part de leur inquiétude quant à l'utilisation accrue de crypto-monnaies par les terroristes et aux nouvelles tactiques employées par ceux-ci, qui sont désormais formés à certaines méthodes permettant d'envoyer des fonds sans dévoiler leur identité. L'affaire qui a donné lieu à des poursuites en France et qui a été citée par l'Équipe de surveillance dans son précédent rapport (voir *ibid.*, par. 81) est l'une des premières victoires judiciaires dans une affaire de financement du terrorisme impliquant l'utilisation de crypto-monnaies. Un État Membre a également cité le cas récent d'une prime offerte par Al-Qaida pour le meurtre de policiers, la récompense devant être versée en bitcoins⁷.

72. Plusieurs États Membres signalent que l'EIL et Al-Qaida cherchent à exploiter les lacunes en matière de surveillance et de réglementation dans les zones d'extraction artisanale de l'or afin de tirer profit de cette pratique illégale. Les agents des douanes déclarent manquer d'outils pour détecter et surveiller ce type de commerce, notant que les réglementations existantes concernent essentiellement l'or de très grande pureté. La menace de financement du terrorisme liée à l'extraction artisanale de l'or mérite une attention plus soutenue de la part de l'Équipe de surveillance.

73. L'Équipe de surveillance recommande que le Comité écrive aux États Membres pour souligner le risque de financement du terrorisme lié à l'extraction artisanale de l'or dans les zones de conflit où des insurgés affiliés à Al-Qaida ou à l'EIL contrôlent cette activité ou en tirent profit, rappelant le paragraphe 14 de la résolution 2462 (2019), dans lequel les États Membres étaient instamment priés de répertorier les secteurs de l'économie les plus exposés à ce risque.

⁷ « Jihadist magazine offered \$60,000 bounty for the killing of Western police officer » *The Arab Weekly*, 6 mai 2021.

B. Résolution 2347 (2017) sur le patrimoine culturel

74. Dans ses précédents rapports (voir S/2020/53, par. 82 et S/2021/68, par. 84), l'Équipe de surveillance a noté que l'EIIL et Hay'at Tahrir el-Cham continuaient de se livrer à des fouilles illégales, des pillages et des vols sur des sites archéologiques et dans les musées dans les zones de conflit. La levée progressive des restrictions sur les voyages internationaux liées à la lutte contre la COVID-19 devrait augmenter le flux d'artefacts sortis illégalement d'Iraq et de la République arabe syrienne. Afin d'améliorer les capacités des États Membres à endiguer le trafic illicite de biens culturels, l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) a mis au point l'application mobile grand public ID-Art. Celle-ci permet d'accéder à la base de données d'INTERPOL sur les œuvres d'art volées, permettant aux services de police et de douane d'effectuer des recherches sur les biens culturels déclarés volés ou disparus à l'aide de n'importe quel appareil mobile. ID-Art offre la possibilité d'enregistrer des images, des détails, le statut et l'emplacement de sites culturels, archéologiques et sous-marins, ce qui permet aux utilisateurs dresser un tableau de l'état général des sites culturels à la suite de catastrophes naturelles, de conflits armés ou de pillages massifs.

75. L'Équipe de surveillance recommande que le Comité écrive aux États Membres pour leur rappeler l'utilité de la base de données d'INTERPOL sur les œuvres d'art volées et la nécessité de continuer à alimenter cette dernière, et pour attirer leur attention sur les efforts récemment déployés par INTERPOL pour améliorer les capacités de sa base de données grâce à l'outil ID-Art.

C. Résolution 2396 (2017) sur les combattants terroristes étrangers, les revenants et les relocalisés

76. Les questions liées aux combattants terroristes étrangers et autres personnes déplacées ou détenues dans la principale zone de conflit de l'EIIL, y compris les personnes à la charge des combattants (étrangers ou autres), restent une préoccupation majeure pour les États Membres et les organisations internationales. Au-delà des considérations humanitaires, juridiques et relatives aux droits humains, ces personnes représentent une menace latente qui se concrétisera à moyen ou long terme, bien que celle-ci soit pour l'heure contenue. L'efficacité avec laquelle ce problème est aujourd'hui traité déterminera son importance future dans le paysage mondial des menaces. Les camps de déplacés et les centres de détention du nord-est de la République arabe syrienne sont les éléments les plus préoccupants à cet égard. Un État Membre estime que plus de 120 000 personnes, dont 30 000 enfants de moins de 13 ans, sont actuellement détenues dans ces lieux.

77. La pandémie a aggravé le problème non seulement en ralentissant les progrès en vue de l'adoption d'une stratégie internationale cohérente, mais aussi en introduisant le facteur de risque supplémentaire que constituent les épidémies de COVID-19 dans des installations surpeuplées. Les États Membres notent que cette dernière crainte ne s'est pas encore réalisée avec la gravité attendue, un nombre de cas limité de contaminations ayant été enregistré, et la propagation du virus ayant été correctement gérée dans les camps, apparemment sans que celle-ci devienne incontrôlable. Malgré cela, la pandémie nourrit l'agitation dans les différents camps et provoque des tentatives d'évasion. Le fait que l'EIIL encourage les évasions de prison s'est traduit par des incidents dans le monde entier, notamment l'évasion de Chabab à Boosaaso, en mars. Outre les évasions régulières, rendues possibles par le versement de pot-de-vin aux autorités des camps, il arrive que soient orchestrées des opérations de plus grande envergure afin de libérer davantage de détenus. Les fugitifs se rendent souvent à Edleb, où ils font escale avant de rentrer chez eux ou d'être

relocalisés. Certains maintiennent le contact avec des personnes restées dans les camps ou les prisons, et collectent des fonds pour elles sur Internet.

78. Les États Membres citent le camp de Hol, situé à 13 kilomètres de la frontière avec l'Iraq, comme une menace majeure pour la sécurité en raison de la présence visible de l'EIIL et de l'endoctrinement de ses résidents, y compris des enfants. C'est aussi, et de loin, le plus grand établissement de ce type, avec une population qui se réduit progressivement mais s'établit toujours autour de 60 000 personnes. Les conditions de sécurité dans le camp se sont détériorées, plus de 60 meurtres ayant été signalés depuis le début de l'année 2021. Les Forces démocratiques syriennes, qui contrôlent, entre autres, le camp de Hol, ont lancé une opération majeure en mars pour éradiquer la présence dans le camp des militantes et des combattants actifs de l'EIIL. Elles ont annoncé la capture de 70 membres du groupe dans le cadre de l'opération, à la suite de quoi le taux de meurtres a fortement baissé en avril avant d'augmenter en mai, tout en restant néanmoins nettement inférieur à celui constaté entre janvier et mars. Un État Membre estime que le camp de Hol est un milieu de plus en plus permissif dans lequel des extrémistes mènent des activités similaires à celles qui avaient cours dans ce que l'on a appelé le « califat ».

79. Les États Membres continuent de signaler que les transferts d'argent informels à destination du camp de Hol se poursuivent sans relâche, en partie pour payer les passeurs et les agents locaux qui ont le pouvoir de libérer des résidents. Au cours de la période considérée, les autorités locales ont déclaré qu'un conducteur de camion-citerne d'eau qui travaillait pour une organisation non gouvernementale internationale avait été arrêté pour avoir tenté de faire sortir clandestinement du camp une famille liée à l'EIIL, en la dissimulant dans son camion. Les efforts visant à réduire le nombre d'habitants du camp afin d'améliorer la situation humanitaire et les conditions de sécurité ont également été entravés par la pandémie. Toutefois, certaines des détenues les plus perturbatrices ont été transférées dans le camp voisin de Roj, qui est mieux équipé, plus confortable et plus sûr, et où il est possible de mettre en place des programmes de lutte contre la radicalisation, ce qui permet d'atténuer les risques liés aux résidents dangereux.

80. Entre-temps, fin mai, l'Iraq a réussi à transférer 95 familles irakiennes (381 personnes, principalement des enfants) du camp de Hol à celui d'Al-Jad'ah, à Ninive (Iraq). Ces camps de déplacés irakiens posent également problème : bien que le Gouvernement irakien ait fermé 47 camps au cours des dernières années, certains camps hébergeant des résidents difficiles s'avèrent compliqués à évacuer et à fermer.

81. Les efforts déployés par les États Membres pour rapatrier certains de leurs ressortissants de la principale zone de conflit de l'EIIL se sont poursuivis. En février, un groupe de 4 hommes, 1 femme et 7 enfants, dont 2 orphelins, a été renvoyé au Kazakhstan depuis la République arabe syrienne, venant s'ajouter aux plus de 700 ressortissants kazakhs (33 hommes, 187 femmes et 490 enfants) qui ont été rapatriés depuis 2019. En 2021, au moment de l'élaboration du présent rapport, l'Ouzbékistan a rapatrié 24 de ses ressortissants d'Afghanistan et 93 du camp de Hol (soit 117 personnes au total : 29 femmes et 88 enfants, dont 13 orphelins), portant à 435 le nombre total de rapatriés ouzbeks. Le Kirghizistan a également rapatrié 79 enfants nés en Iraq ou en République arabe syrienne de parents kirghizes. Les Kirghizes rapatriés bénéficient d'une aide à la réintégration et ont accès à des programmes éducatifs et sociaux. Les pays d'Asie centrale estiment que le rapatriement de leurs citoyens des zones de conflit est devenu un facteur important pour empêcher leurs ressortissants de s'engager davantage dans les rangs d'organisations terroristes à l'étranger.

82. L'Équipe de surveillance continue d'appeler l'attention des interlocuteurs des États Membres sur la résolution [2396 \(2017\)](#) du Conseil de sécurité et de promouvoir

l'application des directives de l'ONU relatives aux combattants terroristes étrangers, aux personnes détenues, aux personnes déplacées et aux membres de leur famille, en insistant sur les risques que ferait peser l'absence d'un règlement proactif de ces questions. De nombreux mineurs, y compris des ressortissants étrangers, ont déjà passé des années formatrices en République arabe syrienne dans un environnement d'extrémisme, d'abus et de violence banalisée. En conséquence, il pourrait être d'autant plus difficile et dangereux, à l'avenir, de déradicaliser ces personnes et de les réintégrer dans la société. Un État Membre estime que cette difficulté varie d'un cas à l'autre en fonction de l'âge, du sexe, de la localisation exacte et du temps passé en République arabe syrienne.

83. L'Équipe de surveillance recommande que le Comité écrive aux États Membres pour appeler leur attention sur la question des combattants terroristes étrangers qui circulent toujours librement dans la principale zone de conflit ou ailleurs, rappelant les dispositions de la résolution 2396 (2017), dans laquelle le Conseil de sécurité demande aux États Membres de s'employer à établir des bases de données de terroristes connus ou présumés, y compris de combattants terroristes étrangers, et les encourage à communiquer toute information utile et à demander l'inscription sur la Liste relative aux sanctions contre l'EIL (Daech) et Al-Qaida des terroristes, notamment de leurs ressortissants partis combattre à l'étranger.

IV. Application des sanctions

A. Interdiction de voyager

84. L'interdiction de voyager continue de jouer un rôle important dans la lutte contre le terrorisme. La pandémie de COVID-19 a efficacement ralenti les mouvements transfrontaliers, et la plupart des États Membres restent réticents à une réouverture totale des frontières. À l'heure actuelle, au niveau international, les priorités restent axées sur la lutte contre la pandémie et ses conséquences économiques, ce qui, à court terme, pourrait nuire aux investissements nécessaires dans les contrôles aux frontières. Aucune demande de dérogation à l'interdiction de voyager n'a été soumise au Comité au cours de la période considérée. De même, l'Équipe de surveillance n'a pas reçu d'informations des États Membres quant à d'éventuelles tentatives de déplacement ou cas d'interception concernant des personnes inscrites sur la Liste relative aux sanctions contre l'EIL (Daech) et Al-Qaida.

B. Gel des avoirs

85. L'Équipe de surveillance n'a reçu aucune information au cours de la période considérée concernant le gel des avoirs au titre de la résolution 2368 (2017) et des résolutions connexes. Dans le cadre de la tâche qui lui a été confiée par la résolution 2560 (2020), à savoir étudier les procédures de dérogation au titre des dépenses ordinaires et extraordinaires énoncées aux alinéas a) et b) du paragraphe 81 de la résolution 2368 (2017) du Conseil de sécurité, l'Équipe de surveillance a diffusé un questionnaire aux États Membres concernés par une demande d'inscription de personne ou d'entité au titre du régime de sanctions 1267. Un rapport contenant des recommandations sera soumis au Comité d'ici la fin de septembre 2021.

C. Embargo sur les armes

86. Les engins explosifs improvisés restent une méthode d'attaque privilégiée de l'EIIL dans la principale zone de conflit en Iraq et en République arabe syrienne, et au-delà. Dans la principale zone de conflit et en Afghanistan, la pandémie n'a pas eu d'impact notable sur le nombre d'attaques menées par l'EIIL. Le nitrate d'ammonium et le mélange de nitrate d'ammonium et de fioul restent les précurseurs les plus utilisés dans la fabrication de bombes en Afghanistan et en République arabe syrienne. En Afghanistan, le trinitrotoluène est de plus en plus utilisé dans la fabrication des engins explosifs improvisés. Le trinitrotoluène et le mélange de nitrate d'ammonium et de fioul seraient importés illégalement de pays voisins, ce qui met en lumière la nécessité de renforcer la protection des frontières et de prévenir la contrebande de précurseurs.

87. L'EIIL sait parfaitement convertir des munitions non explosées en engins explosifs. En Libye, d'après les signalements, l'EIIL transforme davantage des mines antichars (plus précisément des mines PRB M3 dont les plateaux de pression ont été retirés) en engins explosifs improvisés. L'utilisation ininterrompue de bombes d'accotement et les risques associés à la levée des restrictions liées à la pandémie, qui pourrait permettre à l'EIIL d'attaquer davantage de cibles vulnérables, soulignent l'importance pour les États Membres de renforcer leurs capacités de détection, de neutralisation et d'enquête.

88. En avril, le chef de Hourras el-Din, Abou al-Abd Ashedaa' (non inscrit) a déclaré que Hay'at HTS avait envisagé d'utiliser des drones à voilure fixe pour reprendre Alep aux forces gouvernementales syriennes en 2017, notant que si le groupe possédait bien les compétences requises, il n'avait pas les ressources financières nécessaires pour mener son projet à bien.

89. Plusieurs attaques de drones ont eu lieu en Iraq au cours de la période considérée, contre les forces de la coalition et des installations placées sous le contrôle du Gouvernement de la Région du Kurdistan, mais rien n'indique que celles-ci aient été menées par des groupes relevant du mandat de l'Équipe de surveillance.

90. L'Équipe de surveillance demeure préoccupée par l'intérêt de l'EIIL pour d'autres armes non conventionnelles. Récemment, l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes a souligné dans un rapport qu'à l'époque où il contrôlait des laboratoires universitaires à Mossoul, le groupe avait réussi à produire et à déployer des armes chimiques (voir [S/2021/419](#), par. 31 à 33). L'Équipe de surveillance a déjà signalé cet état de fait, relayant en cela des informations fournies par des États Membres, y compris récemment, dans son vingt-quatrième rapport (voir [S/2019/570](#), par. 94). Si l'Équipe de surveillance réaffirme que l'EIIL possède les connaissances nécessaires pour fabriquer des armes chimiques, en particulier du gaz moutarde à base de soufre, rien n'indique que le groupe dispose actuellement des capacités nécessaires pour déployer de telles armes.

91. Lors d'une conférence tenue en juin, un groupe d'États Membres a convenu avec l'Équipe de surveillance que le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Afghanistan en particulier pâtissaient d'une surabondance d'armes, notamment d'armes légères. Par conséquent, il serait difficile d'empêcher les terroristes de ces régions de s'armer, et la stratégie à mettre en œuvre pour faire appliquer l'embargo sur les armes devrait être adaptée à chaque zone et cibler les articles et les composants les plus rares.

V. Activités de l'Équipe de surveillance et observations

92. Au cours de la période considérée, les restrictions de voyage imposées par la pandémie de COVID-19 ont continué de limiter la capacité de l'Équipe de surveillance à tenir des réunions en présentiel avec les États Membres à l'étranger. Entre janvier et juin 2021, l'Équipe de surveillance a tenu la réunion régionale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord en présentiel et organisé des réunions avec des autorités nationales dans leurs capitales. Elle a également trouvé d'autres solutions, organisant des réunions en ligne et des consultations en présentiel, à New York, avec des représentants d'autorités nationales.

93. L'Équipe de surveillance continue de promouvoir le régime de sanctions en participant à des réunions virtuelles, dont celles organisées par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, l'Organisation de coopération et de développement économiques, INTERPOL, le Centre régional d'information et de coordination d'Asie centrale, le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme, le Groupe d'action financière et ses organes régionaux, le Forum mondial de lutte contre le terrorisme, l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, l'Union européenne, l'Organisation mondiale des douanes, le Centre de lutte contre le terrorisme de la Communauté d'États indépendants, l'Organisation du Traité de sécurité collective, l'Instance régionale de lutte contre le terrorisme de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, l'initiative « Tech Against Terrorism », le Forum mondial Internet pour la lutte contre le terrorisme et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Elle a également collaboré avec des entités des secteurs financier, des antiquités, de la défense et de l'informatique. Durant la période considérée, elle a participé à des réunions virtuelles organisées par le Bureau de lutte contre le terrorisme et la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, coopérant étroitement avec eux en vue de l'établissement des rapports du Secrétaire général prescrits par les mandats. Elle est toujours membre du Pacte mondial de coordination contre le terrorisme et participe aux réunions virtuelles de ses groupes de travail.

94. L'Équipe de surveillance accueillera volontiers des observations sur le présent rapport, à lui communiquer à l'adresse suivante : 1267mt@un.org.